

Étude de cas :
L'exploitation sexuelle des enfants au Cambodge ou les conséquences des biais cognitifs

Mona Kayal, candidate à la Maîtrise en science politique, UQAM

Selon des études récentes, le nombre de viol d'enfants signalé au Cambodge n'a cessé d'augmenter. Selon la LICADHO, le viol des mineurs constituait 60% des crimes dénoncés à son Bureau des droits de l'enfant en 1999. En 2001, ce pourcentage se situait à 62% et entre 2002 et 2003, le taux grimpa à 69% (COSECAM nd).

Il appert important que les autorités compétentes considèrent la prévention comme une des mesures les plus efficaces pour lutter contre ce crime. En effet, les programmes de sensibilisation servent notamment à démystifier les biais culturels associés aux viols des enfants, lesquels semblent participer à la pérennisation du phénomène au sein de la société khmère (Brown 2007).

Tout d'abord, il est important de cerner le concept de biais culturel pour éviter certaines confusions. Les biais culturels s'imbriquent dans la notion plus large de biais cognitifs. Ces derniers représentent des distorsions aux niveaux des représentations mentales ou des comportements adoptés et qui résultent d'une faille dans le traitement des informations disponibles (Pohl 2004 : 2). Nous entendons donc par biais culturel des distorsions cognitives et comportementales qui sont reproduites au sein d'une société donnée et qui sont maintenues par manque d'informations.

Construction d'une réalité : le viol des enfants au Cambodge

Si le viol des enfants est un crime hautement répréhensible et condamné par les lois cambodgiennes et le droit international, nous nous devons d'examiner le phénomène à la lumière du contexte sociopolitique et culturel de chaque pays. En d'autres termes, si la définition juridique et médicale du viol d'un mineur est sensiblement similaire à travers les différentes sociétés, les causes et les biais culturels relatifs à ce crime doivent être évalués à l'intérieur d'un cadre normatif spécifique. La problématique sur le viol des enfants au Cambodge se comprend notamment à travers la culture et l'identité du peuple khmer.

D'un côté, les perceptions associées au viol des enfants ont été socialement construites en résonance avec l'histoire violente du pays et du système politique effrité. De l'autre côté, la société khmère continue de véhiculer et de maintenir une vision biaisée sur le viol des enfants. Ainsi, le peuple khmer a culturellement façonné les perceptions et les significations entourant le viol des enfants, constructions idéationnelles qui sont reproduites et maintenues par un système politique et juridique défaillant.

Analyse du langage

Lorsqu'on aborde la problématique du viol et de l'exploitation sexuelle des enfants au Cambodge, l'examen des pratiques employées au sein des structures

informelles des réseaux de trafic humain est essentiel. Ces crimes sont souvent intimement liés. Dans un rapport publié par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), la chercheuse Eleonor Brown a relevé certains biais culturels véhiculés dans la société khmère, notamment la communication verbale utilisée au sein d'institutions associées à l'exploitation sexuelle des enfants (Brown 2007).

Le langage employé dans les bordels ou les bars karaokés, lieu où l'exploitation sexuelle est rapidement devenue une activité commerciale lucrative, révèle une forte interdépendance entre l'enfant et ses supérieurs. En effet, le vocabulaire lié à la sphère familiale est fréquemment utilisé et crée un semblant de relation parentale. Ce type de structure tente de reproduire un nid familial dans lequel l'enfant sera « éduqué ». En contrepartie, le mineur se sent redevable envers la ou les personnes qui le protègent à l'intérieur du réseau criminel.

Le mot khmer *jengjom*, qui signifie « éduquer » ou « nourrir », est couramment employé pour caractériser la relation matérielle et émotionnelle entre la victime et ses supérieurs (ses supérieurs peuvent être les propriétaires d'institutions illégales ou les « maman » dans les bordels par exemple). Comme le mentionne Eleonor Brown, le mot *jengjom* s'applique également aux animaux ou au bétail. Cette connotation implique la notion de bénéfices économiques issus de l'exploitation du travail. Dans une situation d'exploitation sexuelle de l'enfant, l'emploi de ce mot en khmer renforce implicitement l'idée que le mineur est moralement redevable envers ses protecteurs, comme si une dette avait été contractée en échange de son éducation et de sa protection à l'intérieur de la structure illégale.

Conséquemment, le ou les protecteurs peuvent devenir les personnes responsables et devenir une famille reconstituée aux yeux l'enfant. Ce sentiment de sécurité est, par ailleurs, soutenu par l'utilisation de termes propres au noyau familial : « maman » et « papa » ou « oncle » et « tante ». Ces désignations soulignent plus particulièrement la relation d'exploitation et d'abus entretenue dans le cadre de ces réseaux. Les enfants s'accrochent à une certaine stabilité et un semblant de famille, alors que les exploitants en tirent des profits substantiels

En développant un sentiment d'appartenance tel un enfant au sein d'une structure familiale, la victime éprouve de grandes difficultés à laisser la chaleur et l'affection trouvées dans ce type de réseaux. Ce faisant, les liens ne reposent pas sur l'utilisation d'un vocabulaire violent, mais plutôt sur un champ lexical confortant l'organisation hiérarchique et la dépendance émotionnelle des mineurs (Brown 2007).

Les biais culturels et de genre associés à l'abus sexuel de mineurs

Les normes culturelles entretenues au sein de la société khmère semblent faciliter les pratiques entourant le trafic humain ou le recrutement de jeunes enfants au sein de structures illégales liée à l'exploitation sexuelle. En ce sens, le manque d'aide et de soutien social auprès d'une jeune fille abusée sexuellement et ostracisée par sa

communauté peut l'inciter à infiltrer une organisation liée à l'industrie illégale du sexe (Jenkins 2006).

Plus spécifiquement, la société khmère est matrilocale. Les femmes au Cambodge sont donc responsables de la reproduction au sein du foyer familial et doivent se conformer à un code moral conservateur en matière de mœurs sexuelles. Par exemple, la virginité d'une fille renvoie, comme dans beaucoup de sociétés, à un symbole de pureté. La société khmère valorisera la jeune vierge et ostracisera la femme ou la fille impure, même dans un cas d'abus sexuel. Ce type de discrimination sociale peut aller encore plus loin et tolérer le viol ou la violence sexuelle commis à l'encontre d'une femme perçue comme étant « facile » (Jenkins 2006).

Cette discrimination est d'autant plus accentuée lorsque nous comparons les perceptions associées aux hommes ou aux garçons qui ont des relations sexuelles avant le mariage. Les femmes dites impures sont appelées *kouch hawy* (déjà brisées) alors que les hommes, caractérisés par une sexualité « incontrôlable », seront vus comme des *kulk* (désobéissants ou coquins). Un même acte serait toléré pour un homme et hautement répréhensible pour une femme (Brown 2007).

Ainsi, la problématique entourant le viol est symptomatique d'une relation inégale entre les hommes et les femmes. Étant donné que ce crime est intimement lié aux conceptions stéréotypées de la société khmère, les femmes ou les jeunes filles seront encore moins tentées de défendre leurs droits (Gorman, Dorima et Kheng 1999).

Il est intéressant de noter que la hiérarchie sociale associée au genre varie selon d'autres facteurs comme, par exemple, le revenu. L'analyse de la problématique du viol au Cambodge doit donc se faire à la lumière des positions sociales prévalant dans la société. En ce sens, le viol d'une jeune issue d'une famille pauvre aura moins d'importance que le viol d'une jeune fille issue d'une classe aisée (Gorman, Dorima et Kheng 1999).

Le commerce des jeunes vierges : conséquence sur l'offre et la demande de l'exploitation sexuelle des mineurs

Les Khmers se réfèrent au mot *khui* pour qualifier l'acte sexuel avec une vierge. *Khui* signifie ouvrir une bouteille ou la déboucher, faire un trou. Il existe au Cambodge certains biais culturels responsables de gonfler la demande de jeunes vierges. En effet, certains hommes khmers croient qu'avoir une relation sexuelle avec une vierge procure des vertus purifiantes et rajeunissantes (Jenkins 2006).

La demande de jeunes filles vierges provient davantage d'hommes asiatiques, alors que les pédophiles occidentaux sont plus susceptibles d'abuser de jeunes garçons¹. Par ailleurs, des clients qui exigeaient des jeunes filles à la peau blanche ont encouragé l'entrée des femmes et filles vietnamiennes sur le marché de l'exploitation sexuelle au Cambodge (Brown 2007).

¹ À ce sujet, les données précises sont difficiles à recueillir étant donné la nature illégale de l'activité.

Le concept de consentement, dont la définition est déjà floue dans la législation cambodgienne, est difficile à évaluer dans la traite de jeunes vierges. Les négociations avec le client s'effectuent souvent par l'intermédiaire d'un tiers et la femme n'est pas toujours informée de ce qui a été décidé. Par ailleurs, si la femme s'oppose à conclure un tel marché, les pressions familiales peuvent toutefois l'influencer pour qu'elle y consente. Une situation d'extrême pauvreté par exemple peut convaincre la fille ou la femme d'accepter le marché, la virginité étant un attribut hautement prisé qui se paye cher dans l'industrie de l'exploitation sexuelle (Brown 2007) :

A woman's value thus depends on her 'newness' – or virginity, and declines after this. More blatantly, while a girl or woman may command a high price for selling her virginity, she may equally get a high price for her second or third commercial sex, with the price decreasing for each sexual intercourse that takes place (Brown 2007).

La honte inhibe-t-elle les dénonciations?

La tradition conservatrice qui stigmatise les femmes et les jeunes filles ayant une sexualité dite débridée exerce une énorme pression sur les victimes d'exploitation sexuelle. La jeune fille victime de viol devient une honte pour toute la famille, laquelle peut aisément blâmer l'enfant qui n'a su protéger sa pureté (Gorman, Dorima et Kheng 1999).

De ce fait, la tradition khmère est en partie responsable du manque de soutien social dont pourrait jouir la victime en ne condamnant pas fermement les agresseurs. La notion de honte est puissamment instrumentalisée afin de dissuader la victime ou sa famille de dénoncer le crime. Selon Brown, les femmes et les jeunes filles victimes des viols sont plus susceptibles d'être recrutées au sein de réseaux d'exploitation sexuelle ou de trafic humain. C'est une des « meilleures » façons d'éviter la honte et les attitudes méprisantes dans leur propre communauté (Gorman, Dorima et Kheng 1999).

Le viol, au Cambodge, est un crime pour lequel l'agresseur peut contourner la loi en accordant une compensation aux victimes. Dans plusieurs cas, l'officier de police agit en tant que médiateur entre la famille, honteuse de leur enfant impure, et l'agresseur. La cause peut donc ne jamais être plaidée devant les tribunaux. Au lieu de cela, la famille peut recevoir une compensation monétaire ou accepter le mariage entre leur enfant et son agresseur. Les dommages psychologiques causés par le viol, déjà d'une extrême souffrance, sont alors exacerbés. Ces pratiques souvent répandues dans la société continuent de reproduire l'idée que l'homme khmer est supérieur et que la femme doit se soumettre à l'autorité masculine (COSECAM nd).

La jeunesse khmère et l'évolution des mœurs sexuelles

Au début des années 1990, la libéralisation de l'économie au Cambodge a favorisé l'introduction d'images de modernité, de consommation et de liberté sexuelle,

lesquelles ont insufflé une nouvelle conception de la vie à la jeunesse khmère. Cette influence soudaine a indubitablement défié le code moral institutionnalisé dans les coutumes traditionnelles. En effet, une évolution des mœurs sexuelles rapide peut provoquer un certain débalancement entre les significations de ces normes nouvellement intériorisées et la façon dont les jeunes khmers les mettent en pratique (Brown 2007).

En assumant la liberté sexuelle comme une normalité, de jeunes hommes khmers peuvent transposer cette réalité de manière excessive. Un exemple flagrant de distorsion normative est le viol collectif d'une prostituée (*bauk*). Le viol collectif peut se produire également contre une victime qui ne se prostitue pas. Cette pratique est bien connue dans les milieux collégiens et universitaires et a acquis une grande popularité auprès de la jeune génération aisée du Cambodge.

Dans le langage populaire Khmer, le mot *bauk* décrit l'acte sexuel entre plusieurs hommes et une femme, sans aucune référence à la notion de consentement (Bearup, Soprach, Willkinson 2004). Un groupe d'hommes viole pendant plusieurs heures une prostituée en la payant minimalement. Pour eux, il est normal pour la prostituée d'accepter ce rôle puisqu'elle offre son corps contre de l'argent. Or, la plupart du temps, la jeune femme n'a pas consenti à se retrouver dans un hôtel de passe avec plusieurs clients et pour une aussi longue période. La situation est encore plus déconcertante car certains jeunes hommes khmers en parlent ouvertement et considèrent cette activité virile comme un moment privilégié pour consolider les liens entre amis (GAD 2003).

Plusieurs facteurs expliquent la popularité de cette activité. Tel que mentionné ci-haut, la libéralisation économique, qui a permis au Cambodge de s'ouvrir au reste du monde, a introduit certaines normes s'écartant du cadre culturel khmer, ce dernier étant incapable de s'adapter rapidement aux nouvelles influences de l'extérieur. Associés à cela, les biais entourant la question des genres facilitent la pérennisation de nombreuses discriminations à l'encontre des femmes dans le pays.

Dr. Leakhena Nou, spécialiste de la sociologie des femmes et de l'exploitation sexuelle des enfants, a, par ailleurs, tenté d'associer le traumatisme subi pendant la période sanglante des Khmers rouges (KR) et l'actuel effondrement des traditions et des structures sociales au Cambodge (Leakhena 2003). Des études sur la santé psychologique ont démontré que les membres de la société khmère souffraient du syndrome de stress post-traumatique collectif. Des effets secondaires sont donc perceptibles au sein de la jeune génération qui n'a pourtant pas vécu pendant le régime des KR.

Given the uncertainties surrounding Cambodia's circumstances, the Khmer youth is forced to live with the harsh realities of both micro and macro-level stressors. Thus, they become vulnerable and reactive (at times volatile) to these uncontrollable stressors that exceed beyond personal coping strategies (Leakhena 2003).

L'impunité et l'interprétation de la loi

Bien que nous nous éloignons de notre objet d'étude principal, il est important de noter que le système juridique défaillant inhibe, en partie, les possibilités de changements socioculturels au Cambodge. Ce système juridique, qualifié de mascarade par beaucoup d'observateurs étrangers, confortent les perceptions biaisées entourant le viol des femmes et des enfants. De nombreuses erreurs d'interprétation de la loi dans le cadre de procès pour viol illustrent ce fait.

it is worth briefly noting that the applicable rape article² is not limited to penetration by penis only, therefore allowing for penetration by other body parts or objects. In addition, there is nothing in any of the rape provisions that states that penetration must be of a certain depth, or that it must tear the hymen, in order to constitute rape. Furthermore, nowhere in the law is it stated the victim must be a virgin – meaning her hymen is intact – for the act to amount to rape (COSECAM nd).

Aussi absurde que cela puisse paraître, ces arguments ont été invoqués pour réduire les accusations, passant de viol à agression sexuelle. Les injustices qui prévalent dans le système juridique fomentent la méfiance des victimes envers cette institution. En outre, cela incite les agresseurs, Khmers ou étrangers, à commettre des crimes sans que les répercussions soient véritablement sérieuses.

Quelles mesures pour la réintégration des victimes?

Les enfants qui ont subi de grands traumatismes en baignant dans les réseaux d'exploitation sexuelle nécessitent une assistance pour réintégrer leur communauté ou retourner dans leur pays d'origine. Les biais culturels et les traumatismes émotionnels demeurent des obstacles et les victimes peuvent éprouver certaines difficultés à réintégrer une vie « normale ». Par ailleurs, le manque d'encadrement au moment de la réintégration accroît la vulnérabilité des victimes.

La réintégration peut être définie comme étant “*the process of inclusion and rebuilding relationships within a community in the country of origin at four levels: physical, socio-economic, socio-political, and cultural*” (The Asia Foundation 2005). L'encadrement s'effectue à différents niveaux afin de faciliter la réinsertion de la victime: mettre en place des programmes de prévention et d'éducation dans les communautés, dispenser une formation technique ou aider la victime à trouver un emploi, fournir une aide juridique, prodiguer des soins de santé et une aide psychologique. Malheureusement, très peu d'études évaluent les programmes d'assistance à la réintégration au Cambodge.

Selon les standards européens, il existe trois étapes à la réintégration :

² Article 5, Law on Aggravating Circumstances of the Felonies 2002.

Stade 1 : Intervenir et faire face à un état de crise et assouvir les besoins immédiats (refuges, nourritures)

Stade 2 : Prodiguer des soins médicaux, établir des objectifs tangibles pour la victime.

Stade 3 : Reconnaître à moyen et long terme les besoins psychologiques et aider la victime à entrevoir un futur.

Étant donné que les biais culturels peuvent entraver la réinsertion des victimes, les programmes de réintégration doivent être ajustés à la problématique. Plusieurs victimes (enfants ou femmes) ne peuvent retourner dans leur communauté après avoir été trafiquées ou abusées (The Asia Foundation 2005). La pratique doit donc être adaptée en fonction d'un cadre culturel spécifique. Au Cambodge, différentes institutions sont responsables d'assister les victimes d'exploitation sexuelle.

Le gouvernement cambodgien, théoriquement, soutient des programmes de réintégration. Le Ministère de la condition féminine (MoWA) et le Ministère des affaires sociales, des vétérans et de la réhabilitation de la jeunesse (MoSAVY) sont responsables de développer des programmes de réintégration des victimes. Néanmoins, il existe un fossé entre ce que les lois et les comités consultatifs suggèrent et les services disponibles et offerts par l'État (LICADHO 2006).

Étant donné que le trafic humain à des fins d'exploitation sexuelle augmente au Cambodge, plusieurs ONG fournissent une assistance médicale et juridique aux victimes. Les ONG semblent avoir remplacé l'État lorsqu'il est question d'assister les victimes dans leur processus de réintégration³.

Le viol des enfants est une problématique inquiétante au Cambodge. Un grand nombre de facteurs participent indirectement à la pérennisation du phénomène. Ces facteurs sont d'ordre structurel : des institutions judiciaires défaillantes, un système d'éducation déficient et un gouvernement irresponsable. Les systèmes juridique et politique sont incapables de soutenir une société encore trop vulnérable. Parallèlement, la culture khmère véhicule une vision qui discrimine la femme, la présentant comme un être inférieur par rapport à l'homme. En perte de repères socioculturels et de stabilité politique, la société khmère semble mal outillée pour faire face à cette réalité.

³ Voici une liste d'ONG qui fournissent une assistance aux femmes et aux enfants au Cambodge: "Agir Pour Les Femmes en Situation Précaire (AFESIP), NGO Coalition to Address Sexual Exploitation of Children in Cambodia (COSECAM), Cambodian Women's Crisis Center (CWCC), Cambodian Women's Development Association (CWDA), Hagar, Cambodia Center for the Protection of Children's Rights' (CCPCR) and Healthcare Center for Children (HCC). Service providers offering assistance specifically to trafficked children include Komar Rikreay [KMR], Komar Santipheap II, Homeland, Don Bosco Poipet, Goutte d'eau's Damnok Toek Poipet, Cambodian Children and Handicap Development Organization (CCHDO), Mith Samlanh, World Vision's Neavera Thmey, Wathanakpheap, and Kokkyo naki Kodomotachi. Both Wathanakpheap and Kokkyo naki Kodomotachi offer services developed specifically for adolescent clients. The NGO Ptea Teuk Dong offers assistance to families with reintegrated trafficked children" (The Asia Foundation 2005, 34).

Il faut cependant préciser que cette analyse ne présente pas la culture khmère comme étant favorable à l'exploitation sexuelle des enfants. C'est plutôt un ensemble de facteurs qui engendre de telles erreurs de perceptions. En ce sens, la prévention est un outil de base sur lequel les institutions cambodgiennes devraient miser afin de lutter contre ce phénomène.

Bibliographie

- Action Pour Les Enfants (APLE). 2006. « Street-based Child Sexual Exploitation in Phnom Penh and Sihanoukville: A Profile of Victims ».
- Anderson, Bridget and Julia O’Connell Davidson. 2003. “Is Trafficking in Human Beings Demand Driven? A Multi-Country Pilot Study”. Migration Research Series (no 15). International Organization for Migration.
- Bearup, Luke; Tong Soprach; Sharon Wilkinson. 2004. “Gang Rape Exposition”. Phnom Penh Post, 27 août – 9 septembre 2004, édition 13/18.
- Brown, Eleonor. 2007. “Out of Sight, Out of Mind? Child Domestic Workers and Patterns of Trafficking in Cambodia”. International Organization for Migration.
- Brown, Eleonor. 2007. “The Ties that Bind; Migration and Trafficking of Women and Girls for Sexual Exploitation in Cambodia”. International Organization for Migration.
- COSECAM. Non daté. “A Study on the Rape of Children in Cambodia. Phase 1: A Closer Look at Kandal Steung”.
- GAD. 2003. “Paupers and Princes: Youth Attitudes towards Gangs, Violence, Rape, Drugs and Theft”.
- Jenkins, Carol. 2006. “Violence and Exposure to HIV among Sex Workers in Phnom Penh, Cambodia”. United States Agency for Development.
- Nou, Leakhena. 2003. “What Motivates Khmer Youth to Gang Rape: A Sociological Interpretation of The Bowk Phenomenon”. Phnom Penh Post, Issue 12/15, July 18 - 31, 2003.
- Pohl, Rudiger. 2004. *Cognitive illusions. A Handbook on Fallacies and Biases Thinking, Judgement and Memory*. Routledge. 438p.
- Siobhan Gorman, Pon Dorina, Sok Kheng. 1999. “Gender and Development in Cambodia: An Overview” (Working paper 10). Cambodia Development Resource Institute.
- The Asia Foundation. 2005. “Reintegration Assistance for Trafficked Women and Children in Cambodia – A Review”.
- Walsh, Melanie. 2007. “Report on the Status of Cambodian Women: Domestic violence, sexual assaults and trafficking for sexual exploitation”. Institut d’études internationales de Montréal.

